WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans le même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau salon par les artistes les plus distingués de la ville, le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toujours les primeurs des différentes saisons et des vins de première choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront ce salon.

13nov—a S. VIOSCA & Co.

HOTEL DU CHÊNE VERT, A BILOXI.
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, à l'avantage [illegible] de la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont pris le soin de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hotel peut maintenant recevoir [illegible] personnes [illegible] pourront avoir des maisons [illegible] complètement séparées de l'hôtel.

[illegible]

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de [illegible] pour la danse [illegible] qui est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, [illegible] les personnes qui ne [illegible] au bal.

[illegible] engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que : poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

[illegible] pourvu aussi un magnifique café, [illegible] de billard, bateaux à promenades, et des manèges [illegible].

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre [illegible] Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel de [illegible] sont invitées à en informer le capitaine [illegible] afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4 m

Bois de construction! Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchi, tels que [illegible] et voliges, ainsi que des bois de [illegible], de toutes dimensions, qu'ils offrent à [illegible] aux prix réguliers du marché, sont pour du comptant [illegible].

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur [illegible] tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, [illegible] leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No [illegible] rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE POUILLY & GAGNET.

Charbon—Charbon.

MCBEAN, WILLARD & Co. ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, No 2, rue Tchoupitoulas, et 330 rue Royale, la meilleure qualité de charbon en [illegible] et cannel anglais, à vendre en gros et en détail au [illegible] conventables aux acheteurs, en tonneaux ou en barils à l'usage à plantations. Toute commande sera promptement exécutée.

McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

ACCEPTE une commission pour prendre des actes et témoignages des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

A LOUER immédiatement, le haut de la maison No 60, rue Royale, encoignure Bienville, à [illegible] du magasin de Mme Dumaine. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, No 47 rue Bienville. 29 mai

A LOUER—Une maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre Condé et Royale.

Deux maisons avec magasins, situées rue de la Levée, face au port, entre l'Ursulines et Hôpital.

Une maison en briques à étage, située rue de la Commune, entre St Jean et St Pierre.

Deux maisons en briques avec magasins, situées [illegible] entre Madison et Ste-Anne.

[illegible] de résidence, située rue Bagatelle, entre St Jean Baptiste et St André.

Une maison de résidence, située rue Poeyfarre, entre [illegible] et Grands Hommes. S'adresser chez EUG. ROUCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

A LOUER.

UNE MAISON en briques à étage, située [illegible] entre St Paul et St Pierre.

Une Maison en briques à étage, située [illegible] entre Philippa et Baronne.

Une Maison [illegible] située rue Ste Anne, entre [illegible] et St Claude.

Une maison à étage en briques et magasin située [illegible] entre St Philippe et Ursulines. [illegible] Maisons et Magasin face à la place [illegible].

Possession donnée immédiatement. S'adresser à EUG. ROUCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis.

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er août, rue [illegible] du Canal, No 149 entre Bourbon et Dauphine. S'adresser chez V. R. HEBERT, 149 rue de Chartres. 15 mai

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 15 courant. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St Louis.

A LOUER—La maison en briques à étage [illegible] Bourbon, No 80 [illegible] [illegible] Bourbon [illegible] G. TOURNADE, No 75 rue Conti.

A LOUER.

[illegible] McDOWELL & MILLS, [illegible] rue Gravier.

A LOUER—Une belle maison, [illegible] JOHN COTTLEY, [illegible] PAUL JUGE FILS & CO, [illegible] St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin [illegible] N. LANGORT, [illegible]

[illegible]

A louer à bon marché.

[illegible] quatre appartements, deux [illegible] cuisine, chambre à [illegible] St Ferdinand, No [illegible] PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane

BLADON SPRING S. ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur [illegible] ouvert à la réception [illegible]

[illegible] de ces eaux sur grand nombre de maladies leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup les autres sources d'eaux minérales des Etats. Leur situation, étant seulement [illegible] de la Rivière Bigbee dans le comté de [illegible] Alabama, dans une région aussi saine [illegible] Sud ou de l'Ouest. Elles [illegible] bateaux à vapeur, dans toutes [illegible]

[illegible] aux Etats-Unis [illegible] minérales qui soient supérieures à [illegible] des centaines de personnes les plus respectables peuvent l'attester.

[illegible]

[illegible] aux détails des propriétés médicinales de [illegible] public est prié de se référer à l'analyse [illegible] professeur [illegible] de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction libérale sera faite pour une famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

[illegible] plus d'informations et pour se procurer [illegible] des eaux s'adresser aux soussignés, agents [illegible] propriétaires.

O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas.
T. B. SMITH, 17, Poydras 3 mai—6o

Cuisines patentées de Beebee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seul agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines [illegible] qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où on pourra le désirer.

L'économie sont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière [illegible] qu'on peut en nécessiter pour la cuisine, [illegible] ayant un bouilleur en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

8 MASPEREAU & Co, [illegible] No 22

ALCOOL—Arrivant d'[illegible] à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS [illegible] navire Shanun [illegible] magasin [illegible] bottes, souliers, brodequins, à [illegible] FROST & CO, 10, rue des Magasins.

GRAND CHOIX DE PIANOS
A. PERIER, Rue Royale, 310.

[illegible] de Pianos, [illegible] MM. PLEYEL et d'ERARD [illegible] système [illegible] à des conditions avantageuses. A. PERIER, 310, rue Royale. 27av

HARMONIUM ORGUES MECANIQUES de [illegible] personnes [illegible] A. PERIER, rue Royale, 310. 27av

Chaudières à sucre de Tennessee
Fonderie de Stoker.

UN assortiment de grilles et bouches à feu de toutes dimensions, de cette célèbre fonderie, toujours en main, et à vendre par
A. ULAVILLEBEUVRE,
[illegible] Commune

PRUNES D'[illegible]

Ventes Judiciaires.

Succession de Marie-[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,114—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 juin 1851, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 1er août 1851, à midi, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:

La slave nbee ANTOINETTE, [illegible] mulâtresse âgée d'environ trente-huit ans.

[illegible] aura droit à sa liberté dans [illegible] moyennant qu'elle paie à ladite succession la somme de sept cents piastres.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
1 jt—1,11,21 31 Shérif de la Paroisse d'Orléans

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,447—Joseph N. Robert et autres vs Gustave Gourgue, pour une cession forcée.

En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 de juin 1851, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 11 de juillet 1851, à midi, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Plusieurs comptes dont le détail sera donné au bureau à l'heure de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif de la
30 juin—3,7,10 Paroisse d'Orléans.

VENTE DU CONSTABLE—du 3ème district—Nos 8163, 8164, 8165—J. Zemora vs Cecilia Clay et al.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à mon magasin No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon le 1er juillet 1851, à midi:—Une quantité de MEUBLES, etc. après que la vente sera faite à mon magasin, elle sera ajournée au domicile du défendant, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, pour y satisfaire les exécutions dans l'affaire ci-dessus par consentement des parties.

Conditions, comptant.
1 juil—4 E. N. STRINGER, constable

Théodule Veau, agent de Mlle. M. M. A. Glavary vs. Madame Wilson—No 5117.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution, à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, samedi 12 juillet 1851, à midi

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ Jr,
1 juil—3fen10j Constable

Vente de Constable de la Troisième Cour de District—Paul Pecquet, Juge de Paix.
Pierre Poutz vs V. Fonvergne—Nos 2953, 7954 et 7955.

EN vertu de trois writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable P. Pecquet, juge de Paix pour le Troisième District paroisse de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai dans la rue Bourgogne, entre les rues Bienville et Conti, mardi le 1er juillet 1851, à quatre heures de l'après-midi,

Un lot de meubles, saisis pour satisfaire l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
E. N. STRINGER,
19ju n—3fen10j Constable.

Vente du constable de la Troisième Cour de District.

J. L. Winter vs. John McDewitt.—No 7988.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de Paix pour la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le troisième jour de juillet 1851, en face de la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à midi:

Deux chevaux et un cab, pour satisfaire le fi fa dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions de la vente—Comptant.
E. N. STRINGER,
23 juin—3fen10j Constable

Vente de constable de la 3me Cour de District, No. 8005.

J. Kenton vs. Catherine Hopkins et J. W. Gibbons

EN vertu d'un writ de fi fi facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour le Troisième District et paroisse de la Nouvelle Orléans, je procéderai en vente publique, jeudi le trois de juillet 1851, à quatre heures de l'après-midi, dans "l'édifice Kenton," rue Canal, entre les rues Rampart et Bassin:

Un lot de meubles saisi pour satisfaire le fi. fa. dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—comptant. E. N. STRINGER,
23 juin Constable.

Vente du Constable de la Troisième Cour de Juge de Paix.

Première Municipalité vs John Finn.—No 8001.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, j'exposerai en vente publique, jeudi le 3 de juillet 1851, à 10 heures du matin, sur la rue de la Levée, face à la nouvelle douane entre les rues Crossman et Douane,

Le contenu d'un Café.
Pour satisfaire le fi fa dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant.
E. N. STRINGER.
23 juin Constable.

Vente du Constable de la Troisième Cour de District.—J J Parker vs Hussey—No8,004.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, Juge de Paix pour dans et pour la paroisse et cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, mardi 8 juillet 1851, à midi, en mon magasin, No. 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus.

Un Piano.
Conditions—Comptant. E N STRINGER,
27 juin—3 fen10j Constable

Vente du Constable de la Troisième Cour de Juge de Paix—No 7,911.
Moore & McCrary vs Patrick Duff.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon Paul Pecquet, 3eme Justice de paix, dans et pour la paroisse et cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, mardi 8 de juillet 1851, à mon magasin, à midi, No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon.

Un CHEVAL et un DRAY.
Conditions—Comptant. E N STRINGER,
[illegible]—3fen10j Constable

Joseph Shaefer vs. Valentine Schmidt—No 5091.
Le même vs. le même— 5.92

EN vertu de deux alias writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable P Coudrain, cinquième justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, [illegible] rues de Chartres et Royale, jeudi 31 juillet 1851, à midi,

L'intérêt du défendeur Valentin Schmidt, à savoir: La moitié indivise du temps à courir du bail d'un certain lot de terre, ensemble avec les [illegible] et les améliorations qui sont dessus, situé derrière la propriété occupée par François d'Aquin, dans la municipalité No 3 de cette ville. Le dit lot de terre mesurant 142 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue des Bons-Enfants, sur 142 pieds 11 pouces de profondeur, le quel bail est pour le terme de cinq années, à partir du 15 octobre 1848, au taux de $18 par mois.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ,
30 juin—3en30 Constable

Avis Judiciaires.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edward C. Payne a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être nommé exécuteur testamentaire datif de feu William E. T. Griffith, décédé. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
P M BERTIN,
[illegible] Député greffier

Succession de E W Wells.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John D Bein, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte, et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. WM K WANTON,
30jn—3fen10j Député Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Attendu que Patrick Gorman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Robert Barry, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
WM K WANTON,
27 juin—3fen10j Député Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que William H Hagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Henry Buillard, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, WM K. WANTON,
27 jun—3,early Député Greffier

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,
Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques seront professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément; la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfans de tous âges. Les professeurs uniront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traités et considérés comme les enfants de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix. oct—6a

L'ACADEMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours [illegible] dans cette institution renferment [illegible] les branches d'une bonne éducation anglaise: [illegible] Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et élocution. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son qu'il leur sera accoutumés par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflection du chant que nous donnons aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donnerons aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais [illegible] leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 8 heures du soir [illegible] prix sont modérés. 1oct

Laboratoire de Chimie du Sud,
Nouvelle Orleans, (La.)

SOUS LA DIRECTION DE MASSEY, MARCELLIN & CO.

ILS offrent à vendre de l'Acide Sulfurique, huile de Vitriol; Acide Nitrique, Acide Muriatique, Couperose, &c. aux prix des manufactures, le tout garanti de qualité supérieure.

Les ordres peuvent être adressés soit à P. L. MASSEY, [illegible] encoignure Camp et Gravier, ou à CONVERSE, 27, rue Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, en fonte et fer battu de 36, 42, 48, 50, 54, 56, 60, 64, 72, 78, 84, 90 pouces, de la célèbre manufacture de E. Moss, dont la réputation pour la fabrication des articles de ce genre [illegible] établie depuis longtemps.

Les habitans qui [illegible] employé [illegible]

[illegible]

INSTITUT MEDICINAL [illegible]

[illegible]

OFFRE [illegible] près de douze [illegible] conditions [illegible] le rapport intellectuel [illegible] Derbon élevé maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a mis le plus possible sa pension sur ce grand établissement, et en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très aéré, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme Derbon veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. Derbon, professeur d'anglais bien connu à la Nile-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans toutes les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme Derbon font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité, et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfége), Mme Lavillebeuvre en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme Derbon, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple à précepte; et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme Derbon dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Tholozier les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1eroct

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en anglais et en français: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, arrivant de Paris, sont chargées de l'enseignement des classes françaises et du Piano. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de Mme Leiris, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de Mme E. Desrayaux, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (sciences et lettres) sont professés par M. W. Adam, précédemment professeur à Harvard College, Cambridge, Mass.

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage; ce cours sera dirigé par M. C. M. Sears, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfége et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par M. De Vries.

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par M. Elie, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'instruction religieuse; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la conscience et la pratique du devoir.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES.
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou,
(vis-à-vis de St-Augustin,)
Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

M. et MME LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers seront donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences, et que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de toutes sortes de travaux à l'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr et Mme Lefoullon s'efforcent surtout de relier entre elles toutes les branches de l'éducation par la morale et par la religion. 6juin—a

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigé par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète, ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Les cours sont divisés en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve toutes les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Hallu.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Hallu, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes auront lieu durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfants que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 2aout—

Education Classique et Generale,
PAROISSE ST. CHARLES.

John Cluff, principal, (autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collège Jefferson.)

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 12 milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix, $300 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Boulygny et Ganucheau, F. J. Durant, à la Nile-Orléans; MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. F Pisseros, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles; A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Chs. Gayarré, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22 Vieille Levée, Nile-Orléans, se chargent de toute communications pour M. J. Cluff. 6nov—

ORLEANS HIGH SCHOOL,
RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT, A. M,
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

N. B. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lefebvre, rue Royale;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 16jan

BOTTES, SOULIERS ET BRODE-[QUINS] [illegible] en déchargement [illegible] G W DUNBAR, 3, rue des Magasins

Par le navire UNION.

[illegible] d'enfants et jeunes [illegible] STUART, [illegible]

INSTITUT MEDICINAL DE [illegible]

[illegible] des propriétés merveilleuses [illegible] approbation publique, établi [illegible] d'une manière irrévocable au dessus de toute [illegible] et son efficacité est reconnue partout pour [illegible] à guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VEGETABLE CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleur de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Ces préparations du docteur Félix Gouraud se trouvent, véritables, que chez son unique agent G FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture.—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif JUNO CORDIAL du Dr. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques; il est d'un gout agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre élixir de JUNON est depuis quelque temps en vente avec le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius B. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du JUNO CORDIAL.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co,
No 9, John street, New-York,
Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

☞ A vendre à la Nouvelle-Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.
10 ma—6m

Tricophère ou Mixture
DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brulures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW-YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,
G. V M. RAPELYE,
140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,
J. S. TREADWELL, 263 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York, où on leur montrera les lettres originales.
(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable et les prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille.
13juin—3mtlj

THE—En débarquement et en magasin, Impérial importé par l'Heber, Horatio, &c., Young Hyson, importé Izar, Horatio et Bates Pouchong, par Cynthia, Navigator, &c., en demi coffres, boîtes et caisses, à vendre par J J HART & Co,
11 juin 73, rue Tchoupitoulas

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que, décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement un magasin de bijouterie et horlogerie où il détaille en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que: montres d'or Lépine, Tobias et French, en argent, chaînes de sureté et chaînes de giletier, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues, services de table en argent et vermeil, à filet et unis, etc. etc., le tout garanti au meilleur titre.

Il reçoit en ce moment un grand assortiment de montres et mouvements en or et argent, des meilleurs manufactures de France et d'Angleterre qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Horlogerie en gros et en détail toutes espèces de fournitures pour horlogers.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie, et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder au ancien travail ne lui fera pas défaut.
23 nov—1an

LIQUIDATION.

LES soussignés désirant clore leur commerce de vins EXTRA FINS, offrent à grand rabais ceux-ci après—

30 caisses grand vin Haut Brion de Larrieu;
75 caisses vieux Lafitte, 1840, de Cruse et Hirsch fils;
25 caisses vin Latour supérieur, d'Henriette Deonna;
55 caisses vin vieux Château Chollet;
15 caisses Lafitte 1815 de B. Redon;
30 caisses vieux St-Estephe;
75 caisses Hermitage d'Alexis Lemonsier;
32 caisses Chateau Leoville;
30 caisses Lafitte et Latour en 1/2 bouteilles;
12 caisses vieux Muscat de Frontignan;
21 caisses "exquisitos Muscatel de Lisboa;"
43 caisses vin blanc Chateau Preygnac 1842, de Larrieu,
25 caisses vin blanc Sauternes de 1842, de Nartigue et Bigourdan;
20 caisses vin blanc de l'émerie de P. F. Eyquem;
15 caisses vin blanc de Chablis;
45 caisses Clos de Vougeot et Chambertin en grandes et 1/2 bouteilles,
300 bouteilles très vieux Porto pour malades;
250 paniers de Champagne des premières marques;
30 barriques et demi barriques vins rouge et blanc pour familles: vieux Cognac, Madère, Sherry, liqueurs superfines, &c. &c. à une très grande réduction de prix, à vendre par
LOREILHE & CO,
Encoignure Royale et Douane.

Nota—Tous ces vins sont garantis sous tous les rapports; ils sont très limpides et sans le moindre dépôt.

MARCHANDISES SECHES!
REDUCTION DE PRIX.

LES soussignés désirant diminuer leur stock, offriront à vendre à partir de lundi prochain, 2 juin,

Un grand assortiment de JACONAT FRANÇAIS au prix réduit de 25 et 30 cents;
BATISTE D'ECOSSE FRANÇAISE à 20 cents;
GUINGHAMS et jaconats à 12 1/2, 15 et 20 cents;
TOILE DU NORD, unie, rayée et à carreaux à 25 cents;
COUTILS fil, blancs et en couleur, TOILE A DRAP et TOILE D'IRLANDE; BONNETERIE, etc., etc.
BARRIERE, LACAPERE & CO.,
31 mai 20, rue de Chartres.

SUCRE DE LA HAVANE—642 caisses brun jaune et blanc, en débarquement du brick J. Cohen, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
23jn 31, Vieille Levée

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITE à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ.

ATTENDU par le navire Carab, du Havre:
90 caisses absinthe suisse, marque C F Berger
68 caisses absinthe suisse, marque Ed Pernod;
40 do do do Versin & Lecoultre
10 do kirsh do Ed Pernod.
10 meules fromages de Gruyère;
A vendre par J N CURIEN,
30mai 34, rue Dumaine

ATTENDU par le navire Carack, du Havre:
50 boites fromage de Gérarme.
A vendre par J N CURIEN,
30mai 34, rue Dumaine

HUILE D'ESPAGNE—200 jarres, à vendre par B VALLS,
28 juin 37, Commune

CIGARES de la Havane—502,000 de toutes qualités, en débarquement de la barque Milaudon, à vendre par B VALLS,
28 jn 37, Commune

VEAUX CIRES—3 caisses veaux cirés de la marque de Trouvé Chauvel, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
21m 26, rue de Chartres

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:
84 barriques vin rouge;
50 barils vin blanc à vendre par
X LAMBERT,
20mai 62, rue des Magasins

OLIVES ET CAPRES—150 caisses olives et capres, en débarquement du brick Cezare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17m 25, rue Tchapitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—500,000 Regalias, Imperiales, Millar, Prensados, Panetelas Damas, Londres, &c, des meilleurs marques, telles que Figaro, Cabanas, Cabargas, Partagas, El Sol Dos Hermanos, Lord Wellington, Silfide, Nereyda Cobden, Sevillana, Patron Sibilas, Isabel de Valdovinera, Ambrosia, Villate, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO, Jr,
22mai 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—650,000 Imperiales, regalia, Canonge, Millares, Prensados, panetelas, Damas, Londres, etc, etc, des meilleures marques, telles que Figaro, Cabanas, Cabargas, Partagas, Fragancia, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Silfide, Nereyda, Cobden, Sevillana, Patron, Sibilas, Isabel de Valdomera, Ambrosia, Villate, etc etc, en magasin et à vendre par
8mai D BORNIO Jr, 34, rue Gravier

A VENDRE à l'arrivée du navire Salamandre, de Bordeaux,
10 barriques vin rouge Macau Médoc;
24 do do St Estèphe,
35 barils vin blanc Haut-Sauterne.
Par B. TALAMON,
1 juin 182, rue Royale

ACIER ET FER—30 caisses acier de Milan, 800 quintaux fer de Biscaye, convenable pour le marché du Mexique à vendre à [illegible] BRUGUIERE BROTHERS,
4 juin 9, Bienville No

CIGARES—Un million de Cigares de la Havane, principes et cigares d'habitation assortis et des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & [illegible], [illegible] Front Levee
12 juin

A VENDRE—A l'arrivée du brick Bilcardo, venant de Gênes:
2000 caisses limons de San Remo, contenant 400 limons chaque caisse.
1000 stone [illegible] à vendre par DOMINIQUE LANATA, [illegible]
26 juin

D'[illegible]

[illegible]

OFFRE [illegible] un grand nombre de [illegible] appréciés [illegible] des [illegible] consommateurs [illegible] en litre, 1/2 litre, 1/4 litre

Très bonne qualité de 28 degrés à 1/2 le gallon
Superfine qualité de 30 do [illegible] do
Extra superfine de 31 do [illegible] do

Nos diverses qualités [illegible] absolument des courses pures et en premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec ménagement ou s'en servir comme médicament [illegible] avec la plus grande confiance de la supériorité de notre Eau de Cologne [illegible] souvent que notre Cologne [illegible] beaucoup plus forte en esprit [illegible] qui se vend ailleurs pour [illegible] 19 juin

F. W. Woodlief,
13, rue de Chartres,

OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 26 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est au grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, les habitants et autres, à venir examiner son assortiment de choix avant de faire leurs achats ailleurs.

F. W. WOODLIEF,
26 mai—3m 13, rue de Chartres

MAISON ROUGE
ENTRE LES DEUX MARCHÉS.
Jos. N. Robert et Co.

MARCHANDISES sèches avariées lesquelles seront vendues à grand sacrifice à partir d'aujourd'hui 3 avril, savoir:

10 caisses cotin blanc;
8 do indiennes de printemps;
4 do déchirées;
2 do cotonnades;
1 do coutil à matelas;
1 do indiennes merimack bleu.

Les personnes qui désireraient faire de bonnes affaires sont invitées à venir promptement faire leurs achats. Souvenez vous du Magasin Rouge.
[illegible] JOS. N. ROBERT & Co.

SARDINES à l'huile—15 caisses de la marque de B Guillous de L'Orient, à vendre par les agents en cette ville.
BRUQUIERE & BROTHERS,
29 mai 9, rue Bienville

ABSYNTHE et kirsch de la marque de Colin & Co., de Pontarlier, à vendre par
BRUGUIERE & BROTHERS,
30 mai 9, rue Bienville

TABAC en feuille de la Havane—Un bel assortiment de capes et tripes vrai Vuelta de Abajo, la plus supérieur en ville, en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG,
21 mai 28 rue de la Commune

EN débarquement du navire Ontario, venant de Bordeaux:

12 quarts pipes Cognac, Hy Sutton 1831,
12 do do Bas champagne,
116 barriques vin rouge ordinaire,
20 do blanc haut Sauterne,
26 [illegible] do do
3 balles bouchons peints en sacs de 1000 et 500
23 caisses prunes Dantre, en jarres de 5 et 6 1/2
1 caisse contenant 20,000 étiquettes à bouteilles,
1 caisse contenant 20,000 capsules, de Nos 14 et 15.
A vendre par B TALAMON
7 juin 182, rue Royale

EAU DE VIE—10 1/2 et 3/2 pipes cognac Martellon 6ème preuve:

8 1/2 pipes cognac Barthelemy 6ème preuve;
10 1/4 do M Daniel 1ère do;
10 1/4 do J B Clerc 6ème do;
5 1/4 do J J Dupuy 1ère do 1842;
20 1/4 do Martellon 1ère do 1831;
10 1/4 do Hy Sutton 1ère do 1835;
10 1/4 do do do 1ère do 1850;
A vendre par B TALAMON,
31 mai 182, rue Royale

VIEUX VINS—3 barriques vieux vin rouge Grand Ch. Léoville;
3 do do Ch. Ht. Brion;
20 do do St Julien;
30 do do Ch. St-Gerbian;
A vendre par B TALAMON,
31 mai 182, rue Royale

DIVERS—Amandes et noix en balles, assortis de Chauvet fils en caisses de 25 paniers, bouchons de toute grandeur et qualités, eau de fleur d'oranger, savon de Marseille, via Muscat, demi-jeannes vidés, huile de vierge, vins blanc et rouge en caisses, saucissons et gangueulet, à vendre par B TALAMON,
31 mai 182, rue Royale

GENIEVRE—30 demi-barriques, à vendre par SECOMBE & VOORHIES,
10 mai Tchoupitoulas, No 15.

ALCOOL—40 barils, 95 pour cent, à vendre par SECOMBE & VOORHIES,
30 mai Tchoupitoulas, No 15.

HUILE de Graisse—60 barils 1re qualité, à vendre par SECOMBE & VOORHIES,
30 mai 15, Tchoupitoulas.

SAVON—300 caisses savon de Windsor, 200 do olives oxalées, à vendre par SECOMBE & VOORHIES,
30 mai 15, rue Tchoupitoulas.

ABSYNTHE SUISSE—25 caisses absynthe Notre & Versin & Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

SERRURES FRANCAISES—20 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

BRIQUES A FEU—1,000 briques de Pittsburg, à vendre par THOS. BLAIR,
3av 91, rue des Magasins

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pointus, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA,
15mai 47, rue Bienville

CHAUDIERE—1 sucre en fer fondu et battu, diverses [illegible] à vendre par J Y DE EGANA,
15mai 47, rue Bienville

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:

10 balles jaconats français;
8 caisses do anglais;
5 do [illegible];
3 do à carreaux;
3 do guingbams à carreaux;
3 do toile de l'Inde;
4 do foulards de Chine et d'Ispahan;
2 do mousseline de couleur;
2 do grenadine [illegible];
2 do mousseline unie brochée;
4 do organdi brodé couleur;
1 do mousseline Suisse unie;
3 do jaconard à ramages;
1 do [illegible];
1 do robes [illegible] riches;
10 [illegible] madras des Indes [illegible];
2 caisses do français;
1 do mouchoirs [illegible] 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
1 do mouchoirs [illegible];
1 do voilettes, manches et cols brodés;
2 balles cotonnade française;
4 do coutil fantaisie;
6 caisses mérinos noir extra fin;
1 do cravattes Grenadine et foulards soie;
1 do batiste imprimée;
1 do rubans taffetas noir Nos assortis;
2 do parapluies, parasols et ombrelles;
1 do tulle assorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
1 do do feutre larges bords;
6 do velours coton noir 22 pouces;
6 do capsules par 100 et 200;
1 do cartes françaises et espagnoles;
2 do veaux ciré,
1 do parfumeries "Monpelas;"
1 do articles porcelaine fantaisie.
A vendre par J. LEVOIS
15 janv 47, rue de Chartres, au premier.

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, Bâtisse Shiff,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits. Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New-York. E.JACOBS,
10 jan—6m 93, rue Camp, Nile-Orléans

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:

Radis,	Bétéraves,
Carottes,	Navets,
Laitues,	Choux,
Endive (chicorée)	Brocolis,

Choux Fleurs qualité supérieure,

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.
D MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

Louis Castel,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à Monsieur Labyche dans la pharmacie encoignure Royale et Ste-Anne. Les clients de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront toujours à les satisfaire.

On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et 1/2 bouteilles, eaux de Vichy, de Barrège pour bains et boissons, ces dernières gazeuses ou non gazeuses, limonade gazeuse au citrate de magnésie, etc.

Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et coté à des prix très modérés. LOUIS CASTEL.
13 juin—a

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe....., tandis qu'il se sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emprunté du service du sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE
Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore.

Par B. DURACHER & CO.
Bureaux No 135, encoignure St-Anne et Dauphine et No 3, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nile-Orléans. —1an

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS
en cuivre, tole, et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
4 juin.

CIGARES DE LA HAVANE—240,000 Regalias, Canones, Londres, Millares, Panetelas, Prensados, Cazadores, Damas et autres, à vendre par D BORNIO Jr,
20 mai 34 rue Gravier

E. RABASSE
C. Dentiste de Paris

AYANT composé un ODONTALGIQUE qui guérit radicalement les maux de dents [illegible]

[illegible]

VENTES [illegible]

Vente [illegible]
PAR R. B. SYKES, [illegible]

IL sera vendu [illegible] dans la [illegible] du gouvernement, trois [illegible]

Valises, [illegible]

Ainsi que [illegible]

Conditions—Comptant 1 juillet

PAR R. B. SYKES, Encanteur.
Café! Café!

IL sera vendu mercredi 2 juillet, à 10 heures et demie du matin, No 110, rue Gravier, pour le compte de ceux que cela concerne,

303 sacs café de Rio, légèrement avarié dans le voyage d'importation

Conditions: comptant. 1 juill

Dans l'affaire de la succession de George W. Reinecke, décédé; Fanélie A Reinecke, épouse de Paul Delery vs Mde. Geo. W. Reinecke et al. pour un partage.

PAR S. GUINAULT.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté le 13 et signé le 17 juin 1851, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, samedi 2 août 1851, à midi à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés ci-après décrites, savoir:

18 LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Tivoli de cette ville, désignés par les Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 de l'îlet renfermé par la promenade Carondelet, des rues Fanélie, Troisième et Seconde; lesdits lots ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20, 20 pieds 10 pouces 3 lignes chacun face à la promenade Carondelet, sur 100 pieds de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure de la rue Troisième: le lot No 15, 27 pieds 3 pouces face à la rue Troisième sur 154 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur, et 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond; le lot No 14, 27 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Troisième sur 154 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur et 33 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur la ligne du fond; les lots Nos 11, 12 et 12, chacun 30 pieds 9 pouces, 7 lignes face à la rue Toulouse, sur 110 pieds de profondeur; le lot No 13 formant l'encoignure de la rue Troisième; les lots Nos 9 et 10 chacun 30 pieds 9 pouces 7 lignes, face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur. Le tout conformément au plan fait par C A de Armas, architecte.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets divisés en coupons, avec endosseurs, garantis par hypothèque sur lesdits lots et portant 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à leur échéance.

Acte de vente par devant O Drouet, notaire public. 1 juillet, 10 et a2

PROCLAMATION.
Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge-président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. [illegible] à l'élection de Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal de votes, une nouvelle élection aura lieu pour une des places ainsi mentionnées, le Gouverneur devra [illegible] mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.
BILLARDS RONDS ET OVALES
A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le carambolage seul y est joué et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes. 19ja

B. ANTOGNINI,
No. 10, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE.

TABAC—450 boites, livres, demi livres et cinquième de livres, tabac à chiquer de la Virginie, des marques les plus célèbres, en magasin, et à vendre à des prix très modérés pour du comptant ou en billets acceptés, par
DUNBAR & BUCHANAN,
20mai 22 & 24, rue Gravier

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:

Barèges unis et imprimés, de soie chiné, grenadine jaspée à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, do anglais, organdie, brillanté, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies, desindes mille raies, do à carreaux, chambrays, mousseline suisse et anglaise belle qualité, mousseline brodée pour mantelets, do à raies satinées pour robes, do à petits carreaux, à raies, do mouchetée, nansou, coton batiste, percale, mull mull, batiste en pièce, rideaux brodés, mousseline pour moustiquaires brochée, damassée et à guipure, brin fil, à carreaux do, uni, blanc et écru, manches brodées, cols mousseline brodés, manchons batiste brodés et festonnés, do unis pour hommes, femmes et enfants, voilettes noires et blanches, voiles de barège, do gaze, de toutes les couleurs, toiles à drap 10 1/4, 11 1/4, 12 1/4, 13 1/4, toiles de Paris, linge de table, damassé et autres, bas de soie, de fil, et de fil d'Ecosse, cas et chaussettes qualité assortie, bretelles pour hommes et enfans.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.
BILLIEUX & REGGIO,
10 mars 130, Bourbon.

FARINE & WHISKEY—300 barils farine de St Louis, superfine et extra,
130 barils whiskey rectifié et 100 barils whiskey de Boyle; 50 barils, demi et huitième de barils vieux Monongahela Whiskey, en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
20mai 24, rue Gravier

CHAMPAGNE—25 paniers champagne 1re qualité de la marque Delbeck et Lalegand à Reims.
A vendre par A COUTIN & FANSON,
13 juin 13, Bienville.

SARDINES A L'HUILE—1000 boites sardines à l'huile, de Deffès & Co;
300 demi boites sardines à l'huile Duffes & Co,
1860 quarts do do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
12ja 147, Royale

A VENDRE en débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:
40 caisses vieux vin St Julien;
10 do prunes sèches en grands flacons;
5 barils prunes sèches;
10 caisses petits pois, champignons, cèpes à l'huile et pâtés truffés, par
LOREILHE & CO,
21m enc Royale et Douane

CIGARES de la Havane—102,700 cigares de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, 260 caisses sucre de la Havane, assorti, en débarquement de la goëlette Palm.
En main un lot de cacao Guayaquil supérieur, à vendre par J F CAPARDEO, 38, rue
17ja Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Toiles, Mouchoirs, etc.

EN déchargement des navires Ocean Queen et John Haven, et en magasin, reçu depuis peu un grand assortiment de toile d'Irlande en pièces et demi pièces, toile de Courtrai, taies d'oreillers en toile, draps de lits, blanc do, Union et batiste, mouchoirs linons, toile blanc et linon, grande variété de serviettes, diaprés, damassés, draps union, de brin et blanc, toile blanc, grège, de toile à ruban pour habits, coutils blanc et brun, coutils serrés et en livres, etc, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
11avril 88, rue Gravier

A VENDRE [illegible]

[illegible]

Succession de Paul [illegible]
PAR BONNEVAL & BERT,
Bureau No [illegible]

[illegible] de l'honorable [illegible] Cour de District [illegible] Orléans, en date [illegible] à l'encan, le mardi, [illegible] à la Bourse St-Louis, pour le compte de [illegible] succession:

Un certain lot de terre situé au faubourg [illegible] de cette ville, rue [illegible], entre [illegible] St Philippe et Ursulines, mesurant [illegible] français, 32 pieds de face à la rue [illegible] Claude sur 60 pieds de profondeur, entre les rues [illegible] et Ursulines, borné d'un côté par le propriété [illegible] appartenant à M. Larreville et de l'autre côté par propriété [illegible] appartenant à M. Jean Pierre Dupré. Ce lot de terre fait partie du terrain No 23, d'après un plan fait par Tanesse, alors voyer de la ville, en date du 17 juin 1810, lequel est déposé en l'étude de Michel de Armas, alors notaire public en cette ville.

Un lot de terre situé au faubourg Washington, désigné par le numéro 2, d'après un plan fait par Dépouilly, architecte, en date du 30 septembre 1836 et déposé en l'étude de Théo. Seghers alors notaire public en cette ville. Le terrain mesure au pied américain, 28 pieds 3 pouces de face à la Promenade Lafayette sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 5/8 entre les rues Genie et Célestine.

Termes et conditions—Pour la propriété située rue St Claude—Un quart comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non-paiement à maturité, jusqu'à parfait paiement.

Pour le terrain au faubourg Washington—Comptant.

Les actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30 mai—30, ja 17, 26, 30 jt 1

Vente à la folle enchère.
Succession de Antoine Cavelier.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 8 juillet 1851, à midi, il sera vendu en vente publique, dans la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la folle enchère de Mme Octave D Vasquez, née Ant. Cavelier, qui ne s'est pas conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 10 avril 1851, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, de l'esclave suivant:

HANNAH, négresse âgée d'environ 15 ans.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires et garantis par hypothèque sur ladite esclave. Les billets seront datés de 10 avril 1851 et seront divisés en coupons et domiciliés en cette ville si on l'exigeait, et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 par an, jusqu'à parfait paiement, et en outre clause pénale ordinaire. Acte de vente pardevant A Chiapella, notaire public, aux frais de l'acquéreur. L'esclave ne sera délivrée que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. 27jn—6en10j

Succession de John McDonogh.

LES personnes devant à la succession McDonogh sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius,
P. B. D'Aquin,
Wm R. Leverich,
A. D. Crossman,
J. Spear Smith.
} Exécuteurs Testamentaires.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. R. LEVERICH
P. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
Exécuteurs Testamentaires

EN VENTE A LA
Librairie de Lelièvre,
210, RUE ROYALE,

LE MONDE OCCULTE ou Mystères du Magnétisme dévoilés par le Somnambulisme, précédé d'une introduction sur le Magnétisme par le P. Lacordaire, par Henri Delaage.

Les adeptes du Magnétisme trouveront à la même librairie, les ouvrages suivants:

Barreau—Le Magnétisme Humain,
Billot—Correspondance sur le Magnétisme Vital;
Chardel—Essai de Psychologie Physiologique,
Deleuze—Instruction Pratique sur le magnétisme Animal.
De la Salzède—Lettres sur le Magnétisme Animal
Dupotet—Cours de Magnétisme en sept leçons.
— Manuel de l'Etudiant Magnétiseur.
Aubin Gauthier—Introduction au Magnétisme;
— — Magnétisme Catholique;
— — Histoire du Somnambulisme;
— — Traité Pratique du Magnétisme Animal;
L'abbé J. B. L. (Loubère) Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens;
— Défense Théologique du Magnétisme Animal;
Loisson de Guinaumont—Somnologie Magnétique.
Mongruel—Prodiges et Merveilles de l'Esprit Humain sous l'influence du [illegible].
Olivier—Traité de Magnétisme Animal.
Puységur—Mémoires pour servir à l'histoire et à l'Etablissement du Magnétisme Animal;
Ricard—Traité Théorique et Pratique du Magnétisme Animal;
Teste—Manuel pratique du Magnétisme Animal;
— Le Magnétisme Expliqué.
— Confessions d'un Magnétiseur.
Dupau—Lettres Physiologiques et Morales sur le Magnétisme Animal.
[illegible]—De la Phrénologie, du Magnétisme et de la Folie;
Brière de Boismont—Des hallucinations ou histoire des apparitions, des visions, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme.
Contre le Magnétisme.
Robert—Recherches sur le Magnétisme Animal.
De Breyne—Pensées d'un Croyant Catholique.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée,
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF. S. A. KIRCHARD. W. M. GREENWOOD
[illegible]

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET MANUFACTURIER DE [illegible]
No. 75, rue de Chartres,

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instruments soigneusement choisis qu'il vendra

En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:

250 guitares variant de $2 75 à $30.
50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi:

400 violons variant de $4 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flutes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre d'instruments en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les Cornets à trois pistons avec tous les tons: $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les Instrumens.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sur trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales,* avec une remise de 40 pour 0/0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., et une feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

ELIXIR HYGIENIQUE
contre le Mal-de-mer.
Du Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant aperçus du vide causé dans l'immense collection des agens curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à adoucir les effets désagréables du mal de mer, proposèrent divers remèdes, simples ou combinés, ayant pour but de remplir cette lacune. Ces remèdes, après maints essais, n'ont répondu que médiocrement aux espérances qu'on en avait conçues: on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tâtonnements, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs, une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans leurs divers climats du globe, et indécomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à étayer de l'opinion d'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur:

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal-de-mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, (ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières crises arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer sans en avoir l'habitude.

J'ai l'honneur de vous saluer,
(Signé) A. LABORY,
Capitaine du Navire l'Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par
E. R. MOUGIN, Pharmacien, à la Nile-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
15 mars *le Dr. Edouard Martin.*

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M
Dernière do à 8 1/2 heures P. M

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 1/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/4 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus quand il y a des dames.
S'adresser au No 38, rue des Magasins

[illegible]

[illegible] boites, de Hysor, [illegible] poudre à canon, à vendre [illegible] CONVERSE & CO.

VENTES [illegible]

Vente [illegible]
PAR [illegible] MAILLIE, Encanteur.

IL sera [illegible] heures du matin, il sera [illegible] Bourse:

[illegible] française et anglaise, sideboards, lavabos, [illegible] chaises en crin et pour piano, tables à battans, berceaux d'enfants, table ronde avec marbre, tables à jeu, psyché, glaces, pendules, verrerie, &c. 1 juillet

Bottes, Souliers, &c.
PAR J. L. TAYLOR & Co.

IL sera vendu mardi 1er juillet, à 10 heures, à l'encan de Mal. J. L. Taylor, rue de Chartres, No 27:

50 caisses bottes et souliers de saison,
10 do pantoufles;
25 do chapeaux de paille. 1 juillet

PAR R B SYKES, Encanteur.
Vieux fer.

AUJOURD'HUI, 1er juillet, à 5 heures et demie P. M., il sera vendu sur la Levée, en face de Planteur Tier, 1re Municipalité,
10,000 livres vieux fer.
Conditions—Comptant. 1juil

PAR R. B. SYKES, Encanteur.
Coton! Coton!

AUJOURD'HUI 1er juillet, à 5 heures, il sera vendu à 1 do, au Rail-Road Pontchartrain, pour le compte de ceux que cela concerne,
130 balles de coton endommagé.
Conditions: Comptant, 1er juillet

Installation de Magasin.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI 1er juillet 1851, à midi et demi, il sera vendu au No 136, rue Royale,

L'installation du dit magasin consistant en comptoirs, étagères, vitrines de parfumerie et divers autres articles.

Conditions:—Comptant. 30 juin

PAR MORPHY & NEVIUS.
Huile de baleine et Huile pour tanneurs.
Fromage.

MARDI 1er juillet, à midi, il sera vendu au No 10, rue Gravier, pour clore des consignations,
30 barils huile pour tanneurs;
10 barriques huile de baleine;
15 caisses fromage anglais.
Conditions—Comptant. 28jn—2

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu mardi 1er juillet 1851, à 4 heures et demie P M, à l'encoignure des rues des Grands Hommes et Enghien,

Le contenu d'un magasin de groceries, bien assorti et bien achalandé.

Le propriétaire traitera à l'amiable avant la vente pour le magasin, avec ou sans privilège du bail de la maison.

Conditions—Comptant. 28ju—2f

VENTES A L'ENCAN.

● Maison en briques—Première Municipalité,
Vente sans réserve.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
ENCANTEUR, Bureau rue Toulouse No 59.

IL sera vendu le lundi, 7 juillet, à midi, à la Bourse de la Cité rue St-Louis,

Un lot de terre situé rue Dauphine, entre Conti et St-Louis, et désigné par le No 8, sur un plan fait par M. C. H. De Armas, le 18 juin 1849, et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire public. Le dit lot de terre mesure 31 pieds 9 pouces et six huitièmes, sur la rue Dauphine, sur 33 pieds 3 pouces et demi de profondeur, il existe sur le dit lot de terre une maison en briques à quatre chambres, ainsi qu'une cuisine haute en briques couverte en ardoises, mais non achevée, dans l'intérieur. Le tout sans réserve ni exception.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six et neuf mois en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque et huit pour cent d'intérêt en cas de non paiement à l'échéance.

L'acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 juin

Succession de Carmélite Lenes, veuve de feu Antonio Alrocha.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 5 juillet 1851, à 4 heures et demie P. M. rue des Marais, entre St-Philippe et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 juin 1851, les objets mobiliers ci-après décrits, appartenant à la susdite succession, savoir:

Bois de lit et literie, armoire, tables, 1 petit miroir, chaises, 1 cylindre, 1 cuillère à soupe en argent, 10 cuillères et fourchettes en argent, 7 cuillères à thé en argent, couteaux, 1 lot linge de ménage et 1 lot linge de corps, 1 lot plantes et de fleurs en pots.

Conditions—Comptant. 24ju—24 30 j5

THOMAS C. PAYAN & Co,
Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillemens confectionnés.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levee, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT ou FONDS VALABLES.

HABITS—Gilets, Redingotes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, frocs, acier, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleurs [illegible], français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs fauve, gris, mélangé, jaune, à carreaux, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, velours, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en drap pilote, castor et kersey, et pantalons, gréades, flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, [illegible] et ouvertes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnades, lines, françaises, américaines, unies, à raies et [illegible].

FOURNITURES.

Chemises de [illegible] en coton blanc et écru et fil de lin, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau, soie, &c, cravates en cachemire, toile, coton, satin et [illegible] satin noir et fantaisie, mouchoirs blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste, chaussettes en laine et coton, gants fantaisie, pour [illegible].

Marchandises Seches.
Toileries.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:

Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt;
do do pour taies d'oreiller;
do do à draps en 6, 10 et 12/4
[illegible] pour nappes 8 et 10/4;
[illegible] en toutes grandeurs;
Serviettes do do;
et services toile à bures, jetages;
Ouvré [illegible] de perdrix, ouvré de Russie,
do [illegible] Hucraback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord;
Gingas et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés,
BARRIERE, LACAPERE & CO,
24m 20, rue de Chartres

DIVERS—30 caisses vieux savon de Castille,
50 jambons de Westphalie;
300 caisses vin rouge, Muscat et vin blanc;
50 do macaroni et vermicelli d'Italie;
50 do conserves;
50 do sardines en boites, demi et quarts do
A vendre par E. JOHNS,
[illegible] 5, Front Levée

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

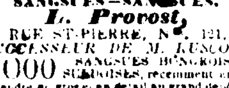

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, No. 121,
SUCCESSEUR DE M. KUSCONI
28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la RUE ST PIERRE, 121. 1 mars—1an

Sangsues! Sangsues!
5000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et frai her, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à des prix modérés. J. P. [illegible]

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.

AYANT d'importantes réparations et additions à faire le mois prochain, à leur magasin, ont l'honneur de donner avis aux dames qu'ils vendront pendant le mois de JUIN toutes leurs marchandises de saison à des prix beaucoup plus réduits que ceux d'aucune maison de cette ville.

L'assortiment en tous genres est complet et vient d'être augmenté par un joli choix de marchandises fraîches reçues par le Léonidas et le Cherokee. C'est donc une excellente occasion pour les acheteurs qui obtiendront au moins 20 pour cent de rabais sur les prix les plus bas. 9 juin

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

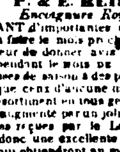

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co, petits médium, grands et extra grands avec et sans serrures, de Yale, patentés à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises, et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en n'achetant pas cet article de [illegible] nécessité.

Douze coffres forts éprouvés avec les certificats de leurs derniers propriétaires et autres témoignages des plus concluants peuvent être examinés, au dépôt du soussigné à ISAAC BRIDGE,
[illegible] 75, rue des Magasins.

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A I. HUBNEUR Canonnet à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaire auxquelles, comme associé de MM. Louis Le Bourdidier & Co, il a pris part jusqu'à ce jour.

Il profite de cette circonstance pour remercier les habitués de sa maison du libéral patronage dont ils l'ont favorisé et pour les prier de vouloir bien lui en accorder la continuation. Ses efforts tendront toujours à le mériter.

Il vient de recevoir par les navires Béatrice, Charlemagne et Brucewick ses MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE, se composant en partie de gants soie, gants fil d'Ecosse, de couleur, cravates légères pour l'été, chaussettes de toutes qualités, chemises toile, du toile et coton, [illegible], porte-cigares, cannes, poignards. Un article venant se joindre au stock déjà considérable qu'il avait en mains, rendent son assortiment très complet [illegible].

Il débite aussi en ce moment quelques habits, vestes d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et attentifs seront toujours à [illegible]

[illegible]

[illegible] ligne de [illegible] vapeur [illegible] NOUVEAU WESTON [illegible] deja été [illegible] des passages [illegible] BARRY & PENNEIA, No 80 [illegible] Commune

Deux voyages par semaine.
Pour la Mobile, Passe du Nord-Ouest, [illegible]
[illegible] le vapeur O. T. BOSWELL, Capitaine A. LAROSE partira tous les samedis à 10 heures du matin, et sera de retour en ville les [illegible].

Pour le Canal Bayou-Sara.—Le Doswell partira tous les mercredis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

☞ Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continue ce service [illegible] toute la saison. S'adresser à bord, [illegible] ou à BEARD, ADAMS & Co,
[illegible] 33, Vieille Levée

POUR PASCAGOULA.—La goëlette ZULINA, capt. Barrazin, reçoit maintenant du fret au Bassin, et partira jeudi soir pour Est et Ouest Pascagoula. Pour fret s'adresser à COUTIN & FANSON,
1er juillet 13, Bienville.

Pour Bordeaux—Partira positivement le samedi 5 juillet—Le magnifique barque packet de New-York, H. W. WOLFE, capitaine R. B Davis, partira positivement pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à FOURCADE & Co,
32, rue du Camp.

Ce navire peut encore prendre 3 ou 4 passagers de chambre. 1juillet—4

Pour New-York — Ligne de paquebots de Stanton—Le navire fin voilier et paquebot régulier ST-CHARLES, capt. Mallard, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au poteau No 2, Seconde Municipalité, ou à
J. W. STANTON & Co,
21 ja [illegible] Lafayette

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier TEHUANTEPEC, capt. Brown, ayant tout son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus le lundi 30 courant. Pour passage ayant de beaux emménagements s'adresser à bord ou à S. DE VIBSER & Co,
30 juin 76 Vieille Levée

Pour la Havane—La goëlette de 1re classe, doublée et chevillée en cuivre, MARY ELLEN, capitaine Woolingham, partira positivement pour le port ci-dessus, le lundi 23 courant. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
DELABILLE & MORENO,
19ja 24, Vieille Levée

Pour Marseille—Devant partir vers le 1er juillet—Le magnifique paquebot de New-York MEDIATOR, capitaine F. B. Bowden, ayant tout son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont. S'adresser à bord, au poteau No 20, Seconde Municipalité, ou à
JOHN O WOODRUFF & Co,
[illegible], rue des Magasins
13 ja ou à T C JENKINS, 31 Commune

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JOHN HANCOCK, cap. Lemesurier, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira bientôt. Pour balance de fret, s'adresser à T V BAXTER,
76, rue de la Commune.

Pour passage, ayant de bonnes accommodations à la cabine et à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 20, Seconde Municipalité
4juin

POUR MARSEILLE OU GENES—Le brick Luisiana, capt. Cipollin, du fort de 730 balles de coton, prendra du fret pour un des ports ci-dessus
S'adresser à DOMINIQUE LANATA,
[illegible] 9 et 10, rue Jefferson

POUR LA HAVANE.—Le brick [illegible], avantageusement connu sous tous les rapports, capt. M. Smith, ayant une partie de son fret engagé, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage et ayant de beaux emménagements, s'adresser à
S DE VIBSER & CO,
2 juin 76 Vieille Levée.

POUR NEW YORK.
Ligne Stanton.
PAQUEBOTS POUR LA NOUVELLE ORLEANS ET NEW-YORK

LA ligne est composée des navires suivants:

Navire St-Charles, capitaine C. [illegible]
Hero,
Huron,
Cotton,
John G. Coster,
Columbo,
Bay State,

Ces paquebots sont tous de première classe [illegible] tirent très peu d'eau. Ils remorquent [illegible] tant et descendant le fleuve [illegible] ont de beaux emménagements [illegible] des passagers [illegible] dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des chargeurs et passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. STANTON & Co,
[illegible] Encoignure Lafayette et [illegible]
ou à [illegible] New York.

C. Beaurais,
LAMBOTTE, [illegible] rue Royale,

VIENT de recevoir [illegible] porcelaines [illegible] pour ornement, et de chambre [illegible] Huile fine française, [illegible] lampes à réservoir et modérateurs, un assortiment [illegible] location de lampes pour [illegible] chimique, camphine [illegible] baine de pieds, baquets [illegible] couverts [illegible] ouvrage de ménage en tous genres.

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.
Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.

Le char partira:

Du Lac.	De la Nile-Orléans.
A 5 1/2 h. A. M.	A 5 et demie A. M.
6 h. A. M.	A 6 et demie A. M.
A 7 h. —	[illegible]
A 9 h. —	[illegible]
A 11 h. —	[illegible]
A 1 h. P. M.	A 1 h. P. M.
A 3 1/2 h. —	[illegible]
A 4 1/2 h. —	A 4 h. —
A 5 1/2 h. —	A 5 h. —
A 6 1/2 h. —	A 6 h. —
A 7 1/2 h. —	A 7 h. —
A 8 1/2 h. —	A 8 h. —
A 9 1/2 h. —	A 9 h. —

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche.
☞ Prix pour aller et revenir, 25 cents.
Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le chemin de fer.
J. [illegible], Surintendant.
20 mars

ASSURANCE MUTUELLE DU CROISSANT.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850.

Prime sur les incendies	$ 53,991 34	
Do do risques de mer	198,673 21	
Do do fleuves	127,457 79	$380,122 34
Moins les primes remboursées	8,761 85	
Do do sur les assurances non terminées	80,547 91	89,309 76
Primes gagnées pendant l'année		$290,812 58
Payé pendant la même période pour les pertes:		
Sur les incendies	$ 28,469 48	
Sur les risques de mer	70,319 67	
Do do fleuves	48,309 07	
		$147,098 22
Montant des contre assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	$0,962 33	167,[illegible]
Profits à partager		[illegible]

La Compagnie rapporte en outre, qu'une dividende [illegible] 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens-fonds situés dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus $ [illegible]
Billets à recevoir 266,[illegible] 31
Trésor primes et en recouvrement 7,712 49
En caisse [illegible] 41

Actif $350,[illegible]

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de trente-trois et un tiers pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en scrip à dater du second lundi d'avril prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE à qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans, les bénéfices sont investis dans son sein, et les garanties sont représentées par un capital de TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
[illegible]	C. T. Buddecke,
[illegible]	W. B. McCutchon,
[illegible]	Louis Des [illegible],
[illegible]	C. A. Barriere,
J. W. Stanton,	O. L. Dubuisson,
Nathan Jarvis,	F. Frey,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Simms,	Wm Eggers,
J. F. C. Vier,	D. C. [illegible],
John M. Bell,	J. Ballard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff,
R. R. Bummer,	T. Y. Carlisle.

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Granville Maritime, Incendie, et Assurance sur la vie à dépôt.

CAPITAL	[illegible]
SURPLUS	[illegible]
TOTAL	[illegible]

Directeurs des lieux:

H R W Hill,	Isaac W Moon
H O Nelson,	R S Fritz,
A W Walker,	Logan Hunton.

Les assurances Maritimes, d'Incendie et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W R PARTEE, Agent

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE-ORLEANS, 16 JUIN 1851.
A. R. 75.—Ordres Généraux No 9.
Célébration du 4 juillet et [illegible].

CONFORMEMENT à l'ordre émané du Quartier Général du [illegible] John L. Lewis, la Légion de la Louisiane prendra les armes [illegible] de tenue sur la Nouvelle Place d'Armes, le vendredi, 4 juillet prochain, à 6 heures précises du matin, pour la célébration du [illegible] anniversaire de notre glorieuse indépendance nationale et pour une inspection de la Légion.

Le major Gally, commandant le bataillon d'artillerie, fera tirer un salut national sur la Nouvelle Place d'Armes et sur la Place Washington, [illegible]

[illegible]

D. [illegible]
J. L. [illegible]

SUCRE de la [illegible] brun, en [illegible], à vendre par [illegible]